

## PREFECTURE DE L'AUDE

### **AVIS D'OUVERTURE D'UNE CONSULTATION DU PUBLIC** **Consultation du public prévue à l'article L.181-10-1 du Code de l'environnement** **relative à la demande d'autorisation environnementale d'un projet de stockage** **de déchets dangereux type batteries lithium usagées situé sur le territoire** **de la commune de Lézignan-Corbières présentée par la SCI Logistique Occitane**

En application des dispositions du code de l'environnement, **une consultation du public d'une durée de trois mois est ouverte du 28 août 2025 au 28 novembre 2025 inclus**, relative à la demande d'autorisation environnementale présentée par la SCI Logistique Occitane dont le siège social se situe 5 rue de Plaisance, 11100 Narbonne, concernant le projet de stockage de déchets dangereux type batteries lithium usagées (deux containers de 16 tonnes soit au total 32 tonnes) relevant de la rubrique n° 2718 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) situé sur le territoire de la commune de Lézignan-Corbières - Zone d'Activité Caumont II - La Plaine.

La SCI Logistique Occitane exploite un entrepôt logistique sur la commune de Lézignan-Corbières. Cet établissement est soumis à enregistrement au titre de la législation des ICPE (rubrique n° 1510-2-b), et doit notamment respecter les exigences de l'arrêté préfectoral n° DREAL-UD11-2019-011 du 3 avril 2019 complété par l'arrêté préfectoral n° DREAL-UD11/66-C1-2023-023 du 24 février 2023.

La SCI Logistique Occitane projette l'ajout d'une nouvelle activité de stockage de déchets dangereux type batteries lithium usagées relevant de la rubrique n° 2718 de la nomenclature des ICPE, en lien avec un locataire du site « Sunroad Equipment » qui réceptionne dans le cadre de son activité des batteries lithium pour un service SAV.

Ce projet de stockage de déchets dangereux type batteries lithium usagées sera implanté sur la commune de Lézignan-Corbières : parcelle n° 2148 - section E.

Les communes concernées par le rayon d'affichage de 2 km sont Lézignan-Corbières, Conilhac-Corbières, Luc-sur-Orbieu et Ferrals-les-Corbières.

Le dossier présenté entre dans le champ d'application des projets soumis à la procédure d'examen au cas par cas. Il a été dispensé d'étude d'impact par décision du 9 décembre 2024 de l'autorité environnementale, en application de l'article R.122-3-1 du Code de l'environnement.

#### **Désignation du commissaire enquêteur :**

Par décision n° E25000079/34 du 12 juin 2025, Madame la Présidente du Tribunal administratif de Montpellier a désigné Monsieur François TUTIAU, cadre territorial (DGA) retraité, commissaire enquêteur titulaire et Monsieur Jean-Louis TRICOIRE, attaché principal d'administration DDTM retraité, commissaire enquêteur suppléant.

#### **Lieu et dates des réunions publiques :**

Sous la présidence du commissaire enquêteur, et en présence du pétitionnaire sont organisées deux réunions publiques d'information et d'échanges, à la salle Pelloutier, 29, avenue de l'Égalité et rue Père Lacordaire à Lézignan-Corbières, aux deux dates suivantes :

- Une réunion publique d'ouverture, le jeudi 4 septembre 2025 à 18h00,
- Une réunion publique de clôture, le jeudi 20 novembre 2025 à 18h00

Le commissaire enquêteur pourra, aux fins d'établissement de la synthèse des observations et des réponses éventuelles du pétitionnaire, procéder à l'enregistrement audio de la réunion d'information et d'échange avec le public. Le début et la fin de tout enregistrement sera clairement notifié aux personnes présentes. Cette synthèse figurera au rapport du commissaire enquêteur.

#### **Lieu et dates des permanences du commissaire enquêteur :**

Le commissaire enquêteur siègera à la mairie de Lézignan-Corbières - Hôtel de ville - 42 cours de la République à Lézignan-Corbières, aux jours et heures suivants afin de recueillir les observations éventuelles du public :

- Le mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2025 de 9h00 à 12h00
- Le jeudi 30 octobre 2025 de 14h30 à 17h30

### **Consultation dématérialisée du dossier et du registre :**

Le dossier du projet, qui comprend notamment la décision de dispense d'étude d'impact après examen au cas par cas, l'étude d'incidence environnementale et son résumé non technique, ainsi que le registre sont accessibles uniquement en version dématérialisée sur le site dédié à l'adresse suivante au lien suivant: <https://www.democratie-active.fr/scilogistiqueoccitane/>

Ce dossier est également consultable sur le site des services de l'Etat dans l'Aude au lien suivant :

<https://www.aude.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-eau-foret-chasse-risques-naturels-technologiques/Plans-et-projets-d-amenagement-susceptibles-d-impacter-l-environnement/Installations-classees-pour-la-protection-de-l-environnement-ICPE/Consultation-parallelesee/SCI-Logistique-Occitane-a-Lezignan-Corbieres>

Le dossier, mis à la consultation du public, est amené à évoluer au fil de l'instruction, en fonction de la disponibilité des différents avis rendus et des échanges avec le pétitionnaire. Tout au long de la consultation, le commissaire enquêteur rend public sur le site internet de la consultation, notamment, les différents avis obligatoires, dès qu'ils sont émis ou la mention d'une absence d'avis résultant de l'expiration des délais impartis. Les éventuelles informations complémentaires produites par le pétitionnaire, les observations et les propositions du public, les réponses éventuelles du pétitionnaire, le cas échéant, y compris celles formulées lors des réunions publiques, sont également publiées sur le site de la consultation.

### **Informations complémentaires :**

Concernant la demande présentée par la SCI Logistique Occitane, des informations peuvent être demandées auprès de Monsieur Emmanuel THIEBAUT - Email : [travaux@sunroad-equipment.com](mailto:travaux@sunroad-equipment.com) – Téléphone : 04-68-41-80-71 ou par voie postale à la SCI Logistique Occitane, 5 rue de Plaisance, 11100 NARBONNE.

### **Observations et propositions du public :**

Les intéressés pourront présenter leurs observations et leurs propositions :

- par courrier à la mairie de Lézignan-Corbières - Hôtel de Ville - 42 cours de la République - 11200 Lézignan-Corbières - à l'attention de Monsieur François TUTIAU, commissaire enquêteur, qui les insérera sur le registre dématérialisé ;
- par voie électronique à l'adresse suivante : [scilogistiqueoccitane@democratie-active.fr](mailto:scilogistiqueoccitane@democratie-active.fr)
- sur le registre dématérialisé prévu à cet effet au lien suivant : <https://www.democratie-active.fr/scilogistiqueoccitane/>

### **Mise à disposition dématérialisée du rapport et des conclusions :**

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont consultables pendant une durée d'un an à compter de leur mise en ligne sur les sites internet :

- du registre dématérialisé : <https://www.democratie-active.fr/scilogistiqueoccitane/>
- des services de l'Etat dans l'Aude à l'adresse suivante : <https://www.aude.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-eau-foret-chasse-risques-naturels-technologiques/Plans-et-projets-d-amenagement-susceptibles-d-impacter-l-environnement/Installations-classees-pour-la-protection-de-l-environnement-ICPE/Consultation-parallelesee/SCI-Logistique-Occitane-a-Lezignan-Corbieres>

### **Décision prise à l'issue de la consultation du public :**

A l'issue de la procédure, une autorisation environnementale assortie du respect de prescriptions ou un refus sera prononcé par arrêté préfectoral du préfet de l'Aude.